

Bienvenue

au CHRSM – Site Meuse

Brochure d'accueil
Édition 2020-2021



Besoin d'une aide à domicile

de courte ou de longue durée, occasionnelle ou régulière?

Le Service Provincial d'Aide Familiale (SPAF asbl) est là pour vous aider!

**Nos travailleuses(eurs) sont formé(e)s aux règles d'hygiène
et disposent d'équipements de protection.**

- **Aides Familiales** (dialogue; repas; courses; toilette de confort; accompagnement des enfants, familles, personnes âgées, fragilisées, handicapées ...)
 - **Accompagnatrices à domicile spécialisées dans la maladie d'Alzheimer** (présence de jour, de soirée et/ou de nuit; 7j/7; service labellisé)
 - **Aides Ménagères Sociales** (entretien du logement; lessive; repassage; raccomodage ...)
- **Ouvriers Polyvalents*** (brico-dépannage: réparation d'un robinet ou d'une prise électrique défectueuse; pose d'une barre de maintien; petits travaux de plomberie...)
 - **Véhicule MobiSPAF*** conduit par une Aide Familiale et, conçu spécifiquement, pour le transport des personnes en perte de mobilité (se déplacer à l'hôpital pour un rendez-vous médical, passer à la pharmacie, faire les courses...)

➡ ***2 services réservés uniquement aux Bénéficiaires du SPAF**

081 39 40 40 – joignable du lundi au vendredi, de 8h à 17h

info@spaf.be – www.spaf.be

Possibilité d'introduire une demande d'aide via le site Internet

Rue Trioux des Gouttes 74 – 5080 EMINES

Le SPAF est actif dans les 38 communes de la Province de Namur

 Rejoignez-nous aussi sur Facebook, SPAF – Service Provincial d'Aide Familiale



Bienvenue

au CHRSM – Site Meuse

Madame, Monsieur,

Au nom du Gestionnaire, de la Direction, de l'ensemble du personnel et du corps médical du Centre Hospitalier Régional Sambre et Meuse, site Meuse, nous vous souhaitons la bienvenue dans notre établissement. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez.

Notre institution compte une importante équipe de médecins agréés dans de nombreuses spécialités cliniques et médico-techniques. Le personnel soignant des unités d'hospitalisation est hautement qualifié. De plus, notre hôpital est un milieu de stages agréé par les universités de Louvain-la-Neuve, Bruxelles et Liège ainsi que par une série d'écoles d'infirmières et de kinésithérapeutes.

Nos équipes sont soudées et solidaires dans un vrai travail en commun tant dans sa réflexion que dans sa mise en œuvre.

Cette brochure contient tous les renseignements et informations utiles afin de vous familiariser à la vie quotidienne de l'hôpital et vous aider à organiser au mieux votre séjour dans notre institution.

Tout est mis en œuvre pour que les services, qui sont à votre disposition, vous donnent entière satisfaction.

Nos infrastructures sont en cours de rénovation dans le but de vous offrir le meilleur confort : nous souhaitons nous excuser d'emblée pour les éventuels désagréments que cela pourrait vous causer.

De tout cœur, nous espérons que votre séjour parmi nous sera aussi agréable que possible et nous vous souhaitons un prompt rétablissement.

La Direction

Le CHR Sambre et Meuse est composé de deux sites hospitaliers, l'un à Namur (le site Meuse), l'autre à Auvélais (le site Sambre).



Table des matières



6

Votre arrivée
à l'hôpital

Votre séjour

9



12

Services
à votre
disposition

Services
d'aide

14



17

Objectif
Qualité !



18

Votre départ

19

Dons
d'organes



Données
médicales

20

22

Infos
pratiques



Contact
081 72 61 11

Nos sites web
www.chrn.be
www.chrsm.be

Nos valeurs, on en prend soin. Avec vous, pour vous!

Les valeurs d'une institution font partie de son identité, elles produisent la vision et le sens.
À travers elles, les collaborateurs définissent ce qui a de l'importance.

Le personnel, les collaborateurs, les médecins et la direction du CHR Sambre et Meuse ont défini ensemble 5 valeurs essentielles : l'humanité, l'écoute, l'excellence, l'engagement et l'esprit d'équipe.

L'Humanité,

entendue comme la volonté de prendre soin de celles et ceux qui mettent leur santé entre nos mains, avec dévouement, vigilance et bienveillance. C'est placer le patient au cœur de nos préoccupations, dans le respect et l'ouverture à l'autre.

L'Écoute, définie comme la faculté d'entendre, d'écouter et de prendre en compte le patient afin de lui permettre de devenir acteur de sa santé. C'est également le fait d'être à l'écoute de ses collègues pour progresser ensemble dans le respect et la bienveillance.

L'Excellence, définie comme la recherche de la qualité la plus élevée, tant sur le plan médical que sur le plan humain.

L'Engagement,

vu comme le fait d'être engagé pour et avec le patient et sa famille. Cela avec enthousiasme, persévérance, loyauté et volonté de s'améliorer en proposant des suggestions.

L'Esprit d'équipe,

entendu comme le fait de travailler en équipes solides et soudées, dans un esprit positif et constructif, qui s'ouvrent au patient.



Votre arrivée à l'hôpital

L'admission

La pré-admission

En accord avec votre médecin hospitalier, vous avez fixé une date d'entrée en hospitalisation. En règle générale, c'est lui qui, lors de la consultation, contacte en votre présence le **Service de Gestion des lits** afin de réserver votre chambre.

Nous encourageons vivement la pré-admission. Cette dernière a pour but d'alléger les formalités le jour de l'admission. Aussi, nous vous invitons à (re)prendre contact personnellement avec ce même service :

- **par téléphone** : 081 72 65 90
- **par e-mail** : gestion.lits@chrsm.be
- **en vous rendant sur place** : du lundi au vendredi de 8h à 17h, route 60.

Le formulaire de déclaration d'admission

Depuis le 1^{er} septembre 2004, tous les hôpitaux sont tenus d'utiliser un modèle unique de déclaration d'admission. Ce formulaire a pour but d'informer le patient sur les conditions financières et notamment les suppléments éventuels générés par les choix qu'il va effectuer (honoraires médicaux, choix de chambre, etc.). Vous serez invité.e à en prendre connaissance et à le signer.

Une estimation du coût de votre séjour peut être obtenue auprès du **Service de Facturation** les jours ouvrables de 8h à 16h.

Tél. : 081 72 68 40 – 081 72 68 50 (de 9h à 12h).

Sur place : de 9h à 12h et de 13h à 16h, route 27.

Si vous êtes hospitalisé(e) à la suite d'une urgence

Les formalités administratives seront accomplies dès le lendemain, par une employée du **Service des Admissions** qui se présentera à votre chevet pour compléter votre dossier et vous donner toutes les informations utiles à votre séjour. Les formalités peuvent être réglées par un membre de votre famille au Service des Admissions.

Votre admission

Dès votre arrivée, nous vous invitons à vous présenter à l'inscription (derrière l'accueil) et ce, même si vous avez effectué les démarches dans le cadre d'une pré-admission.

Nous procéderons aux démarches administratives et répondrons à vos questions.

Les documents à emporter avec vous :

- Votre carte d'identité
- Votre carte ou vos documents d'assurance
- L'attestation de prise en charge en cas d'accident de travail
- Les coordonnées de votre médecin traitant



La consultation pré-anesthésique

Pour certains patients devant subir une intervention en hôpital de jour, une consultation pré-anesthésique est programmée quelques jours avant l'intervention.

Pour les patients dont l'entrée est prévue en hospitalisation classique, l'anesthésiste leur rendra visite afin de compléter le dossier et répondre aux questions.

Acompte

Lors de votre admission, un acompte sur les frais d'hospitalisation vous sera demandé. Le montant est calculé en fonction du choix de la chambre et se renouvellera tous les 7 jours.

Les acomptes que vous avez versés seront déduits de votre facture qui vous parviendra dans le courant du 2^{ème} mois après votre sortie de l'hôpital.

Mutuelle

Dès qu'une date d'hospitalisation est fixée, contactez votre mutuelle afin de vérifier si votre dossier est en ordre. Cette démarche peut vous éviter des désagréments lorsqu'il s'agit de payer la facture.



Choisir votre chambre

Service de Gestion des lits

Le Service de Gestion des lits vous accompagne dans vos démarches, répond à vos questions et vous renseigne sur les tarifs en vigueur concernant le choix de votre chambre.

Dans la mesure du possible, votre choix est, bien évidemment, respecté. Cependant, en fonction des entrées en urgence, il arrive que cela ne soit pas toujours le cas.

La veille de votre entrée, il vous contactera afin de vous préciser quel type de chambre vous aurez le jour d'entrée, ainsi que le montant de l'acompte à apporter.

Coordonnées:

- **Tél.:** 081 72 65 90
- **E-mail:** gestion.lits@chrsm.be
- **Horaire:** du lundi au vendredi, de 8h à 17h

Types de chambres

Différentes possibilités vous sont proposées:

- Chambre commune (2 ou 4 lits)
- Chambre particulière

Chambre particulière

En chambre particulière, un.e accompagnant.e a la possibilité de dormir sur place.

L'assurance hospitalisation

Une convention de collaboration entre le CHRSM – site Meuse et diverses compagnies d'assurances a pour objet l'application du tiers-payant. Plusieurs systèmes sont mis en place à ce jour.

1. La Médicard de DKV

Si vous la possédez, présentez votre carte au guichet d'admission. Un espace réservé sur le site internet de DKV est prévu afin que notre personnel puisse vérifier votre situation en termes d'assurances hospitalisation. Si tout est en ordre, l'hôpital leur enverra directement la facture d'hospitalisation.

2. Le système Assurcard

Il permet aux patients, via une carte d'accès, d'encoder les données relatives à leur hospitalisation. Nous vous invitons à vous rendre à cette borne avant de vous présenter au guichet d'admission ou à faire le nécessaire préalablement sur le site Internet www.assurcard.be ou par téléphone directement auprès de votre compagnie d'assurance. La procédure détermine si vous devrez ou non verser l'acompte.

3. Le système Medi-Assistance

Il regroupe les deux compagnies d'assurances AXA-IPA (Inter Partner Assistance) et Fortis AG. Après confirmation écrite de votre assureur vous donnant droit à l'application du tiers-payant, l'hôpital adressera directement votre facture à votre compagnie d'assurance.

4. Neutra

L'accord préalable est nécessaire.

Nous vous suggérons de contrôler votre couverture et la prise en charge des frais auprès de votre compagnie d'assurance.

La délégation d'une personne de confiance... une aide précieuse

Durant votre séjour, avec votre consentement, vos proches peuvent être informés de votre état de santé. D'un point de vue pratique, l'équipe médicale et soignante peut difficilement consacrer le temps nécessaire à informer chacun de vos visiteurs sur votre pathologie et l'évolution de votre état de santé.

Si, parmi vos proches, il existe une personne en qui vous avez particulièrement confiance, celle-ci pourrait être considérée par l'hôpital comme votre «personne de confiance». Elle pourrait, avec votre accord, assister aux entretiens médicaux et ainsi centraliser une information complète qu'elle-même pourrait communiquer à votre entourage. Elle pourrait également vous aider au mieux dans vos démarches, mais aussi vous soutenir efficacement lorsqu'une décision importante doit être prise. Enfin, elle pourrait, le cas échéant, formuler ses remarques ou observations à l'équipe médicale et soignante.

Vous pouvez compléter le document téléchargeable sur <https://www.health.belgium.be/fr/formulaire-designation-personne-de-confiance> et le donner au personnel soignant lors de votre arrivée. Il sera alors ajouté à votre dossier.

Directives anticipées

En Belgique, il est possible d'exprimer des intentions et des refus en matière de soins de santé et de fin de vie dans le cas où on ne serait plus en état de manifester clairement sa volonté (coma, par exemple) en rédigeant ce que l'on appelle une «déclaration anticipée de volonté».

Il est souvent difficile pour les proches d'émettre un avis à la place du malade. Grâce aux directives anticipées, les médecins ont pris connaissance de vos souhaits même si vous êtes dans l'incapacité de l'exprimer.

Vous pouvez télécharger le formulaire de déclaration anticipée de volonté sur le portail [belgium.be](http://www.belgium.be/fr/sante/soins_de_sante/fin_de_vie/euthanasie/) : http://www.belgium.be/fr/sante/soins_de_sante/fin_de_vie/euthanasie/.

Votre séjour L'hospitalisation

Le bracelet d'identification

Dès votre hospitalisation, un bracelet d'identification sera placé autour de votre poignet. Il contribue à la sécurité de vos soins et aide à contrôler que vous recevez le bon traitement.



Le déroulement d'une journée d'hospitalisation

La journée d'hospitalisation est rythmée par un horaire bien établi afin que chaque «acteur» du processus de soins dispose du temps nécessaire pour vous apporter toute l'attention dont vous aurez besoin pour retrouver votre autonomie.

C'est notamment dans ce but que les repas sont servis à heures fixes et que les visites sont autorisées dans un créneau horaire bien déterminé.

L'hygiène hospitalière

Comme tout hôpital, nous disposons d'une équipe d'hygiène hospitalière. La prévention des infections nosocomiales (ou infections liées aux soins) est l'une de ses missions prioritaires.

À cette fin, l'équipe établit les procédures et les règles d'hygiène hospitalière, en accord avec les recommandations du Conseil Supérieur de la Santé et en concertation avec les plates-formes régionales d'hygiène hospitalière.

Les mains étant un vecteur de propagation des infections, l'hygiène des mains par friction hydroalcoolique est la première mesure pour les éviter. C'est pourquoi tous les soignant.e.s se désinfectent les mains préalablement au contact avec les patient.e.s.

D'autres mesures telles que le port du masque, de gants, de lunettes ou de blouse de protection peuvent également être prises pour protéger, par exemple, une personne aux défenses immunitaires diminuées ou qui représente un risque infectieux.



Durant votre hospitalisation, vous serez amené à subir divers examens (radio, scanner, écho, ECG, etc.). Si vous désirez quitter momentanément votre chambre, prévenez l'équipe infirmière et assurez-vous qu'aucun examen vous concernant n'est prévu durant ce laps de temps.

Repas aux patients

Sur demande, un(e) diététicien(ne) peut être consulté(e) afin d'équilibrer au mieux votre alimentation. Il/elle se rendra d'office à votre chevet si votre état de santé l'impose (diabétique, insuffisant rénal, etc.).

Les repas sont servis en chambre dès :

- 7h30 pour le petit-déjeuner
- 12h00 pour le dîner
- 17h30 pour le souper

Les visites

Le CHRSM – Site Meuse accueille avec plaisir les familles, amis, voisins des patients. Comme chacun le sait, la présence réconfortante de proches durant l'hospitalisation joue un rôle très important sur le bien-être des patients.

Afin d'assurer aux patients le repos dont ils ont besoin et la bonne marche des soins, nous vous demandons de respecter les horaires suivants :

- **En hospitalisation** : de 14h à 16h et de 18h à 20h
- **Maternité** : de 15h à 19h
- **MIC (Maternal Intensive Care)** : de 15h à 19h
- **Psychiatrie** : de 18h30 à 20h tous les jours et de 14h à 16h30 les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés
- **Soins intensifs** : de 14h30 à 15h et de 19h à 19h30
- **Urgences (hospitalisation provisoire)** : de 7h30 à 8h, de 14h à 16h et de 18h30 à 19h30
- **Unité de crise** : tous les jours de 18h à 20h et de 14h à 16h les mercredis, week-ends et jours fériés

En aucun cas les visites ne doivent fatiguer ou gêner les patients voisins. Les visites peuvent être limitées ou interdites pour raisons médicales.

Bien vivre ensemble

Hôpital sans tabac

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur de l'hôpital (AR 15/05/90 – 31/03/93). Un «espace fumeurs» a été aménagé à proximité de l'entrée principale pour les patients et visiteurs désireux de fumer.

Soucieux de votre santé, des consultations en tabacologie dont une spécifique pour femmes enceintes sont disponibles. Pour prendre rendez-vous : 081 72 69 05.

Quelques règles pour les patients

- Respecter l'ensemble des membres du personnel
- Contribuer à un échange d'informations claires et complètes avec l'équipe médicale et soignante
- Favoriser le bon déroulement des soins
- Prendre connaissance et se conformer aux consignes de sécurité
- Respecter l'intimité et la tranquillité des autres patients (en utilisant la TV et la radio de façon modérée et en évitant les conversations bruyantes)

Quelques règles pour les visiteurs

- Quitter la chambre lors de soins ou de visites médicales
- Ne pas faire de bruit
- Respecter les horaires de visites
- Éviter d'amener des enfants en bas âge
- Éviter les visites trop longues et de plus de 2-3 personnes
- Ne pas apporter de médicaments, d'aliments ou encore de boissons alcoolisées

L'intervention

Si vous vous sentez stressé(e), signalez-le. L'anesthésiste en tiendra compte dans votre prémédication. Les médecins et le personnel infirmier sont à votre écoute. N'hésitez donc pas à poser vos questions et faire part de vos inquiétudes éventuelles.

Avant l'intervention

En hospitalisation programmée, les interventions sont parfois prévues pour le lendemain de la date d'entrée. Vous recevrez la visite du médecin qui répondra à vos questions quant au déroulement de l'opération. Si votre intervention est prévue le jour même de l'entrée, comme c'est toujours le cas en hôpital de jour, vous devez impérativement être à jeun, sans quoi l'intervention sera d'office reportée.

La secrétaire du bloc opératoire se chargera de prévenir votre médecin traitant de la date et l'heure de votre intervention. Un changement d'horaire peut toutefois survenir en fonction des urgences.

Après l'intervention

Votre intervention sera suivie d'une surveillance en salle de réveil, voire aux soins intensifs pour les interventions plus lourdes. Vos proches seront régulièrement informés.

De retour dans votre chambre, l'équipe infirmière prendra le relais de la surveillance postopératoire afin d'en assurer la continuité la plus efficace possible. Le chirurgien et l'anesthésiste donneront toutes les informations utiles dans ce sens.



La lutte contre la douleur

La douleur est avant tout une épreuve singulière et subjective. Elle s'articule autour de divers paramètres physiques et psychologiques étroitement liés. Son intensité est la conséquence directe du vécu de chacun.

Le CHRSM – Site meuse s'est engagé dans une démarche qualité visant à mieux prendre en charge votre douleur au sein de l'institution.

Supprimer totalement la douleur n'est qu'utopie, mais en réduire l'intensité dans des limites supportables constitue un souci permanent de l'ensemble du personnel de l'institution.

Pour ce faire, une réelle collaboration entre tous les acteurs concernés est essentielle. Cette collaboration suppose :

- la participation du patient
- la sensibilisation et la formation du personnel soignant
- le développement de projets particuliers adaptés à chaque unité
- un lien avec l'extérieur que ce soit le médecin généraliste, le kinésithérapeute ou l'infirmière du domicile afin de permettre la continuité des soins.

Lors de votre hospitalisation, un(e) infirmier(e) spécialisé(e) en algologie (gestion de la douleur) peut passer à votre chevet afin d'optimiser au mieux votre traitement.

Plusieurs services sont à votre disposition

Bénévoles



Les bénévoles sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre chambre. N'hésitez pas à solliciter leur aide.

Permanences : du lundi au vendredi, les jours ouvrables uniquement, de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30.

Chaises roulantes

Des chaises roulantes sont à votre disposition dans le hall d'accueil de l'hôpital, à proximité du bureau des bénévoles.

Cafétéria

La cafétéria de l'hôpital, située au rez-de-chaussée (couloir central), ouvre ses portes les jours ouvrables de 8h à 17h. Du petit-déjeuner au repas chaud ou froid, la cafétéria propose une grande variété de produits.

Nous attirons votre attention sur le fait que toute consommation de boissons alcoolisées est strictement interdite aux patients. Ces mesures sont imposées dans le but de rendre les plus efficaces possibles tous les moyens thérapeutiques déployés en faveur de leur guérison.

Télévision

Si vous souhaitez une télévision dans votre chambre, signalez-le à l'accueil centrale. Nous mettrons à disposition une télécommande.

La télévision est gratuite en chambre particulière. En chambre double, elle est facturée 2,50€/jour.

Lors de votre départ, vous remettez la télécommande à l'accueil central..

Si celle-ci n'est pas rendue, un montant forfaitaire de 40€ vous sera facturé.

Accès Internet

Le CHRSM – site Meuse est équipé d'un réseau WIFI. Ce dernier est accessible depuis votre chambre, gratuitement pour la durée de votre séjour. Nous vous invitons à en formuler la demande à l'Accueil ou à un membre de l'équipe de l'unité dans laquelle vous êtes hospitalisé.

Le courrier

Le courrier est distribué chaque jour sauf les week-ends. Si votre hospitalisation est programmée et que vous souhaitez faire suivre votre courrier, informez-en la Poste.

Si vous désirez poster du courrier, une boîte aux lettres se trouve à l'entrée de la cafétéria.

Une librairie est également à votre disposition dans le hall d'accueil de l'hôpital.

La bibliothèque

Une bibliothèque mobile est opérationnelle au CHRSM – site Meuse. Grâce au dévouement de bénévoles, un passage est effectué une fois par semaine dans les unités de soins. Les livres proposés sont reconditionnés en permanence afin d'éviter la circulation de germes d'une chambre à l'autre.

Coffre

Nous vous conseillons de ne pas conserver d'argent ou d'objets de valeur dans votre chambre. Vous pouvez effectuer un dépôt au **Service de la Recette**, route 27, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Tenez compte de cet horaire au moment de votre sortie.

Podologue

Sur demande auprès d'une infirmière, la podologue peut se rendre dans votre chambre. Cette prestation sera comptabilisée dans votre facture d'hospitalisation.

Mesures de sécurité

Sécurité

L'hôpital dispose d'agents de gardiennage qui assurent la sécurité générale dans les lieux 24h/24.

Dans le respect de la loi, des caméras de surveillance ont été installées aux endroits sensibles aux abords et dans l'enceinte de l'hôpital.

Nous vous conseillons vivement d'éviter d'emporter des objets de valeur à l'hôpital. L'institution n'est pas responsable en cas de vol, perte ou dommage occasionné à vos effets personnels.

Incendie

Toutes les chambres sont équipées d'un dispositif de détection d'incendie. En cas de départ de feu, informez immédiatement le personnel du service et respectez les instructions détaillées sur les panneaux affichés dans chaque service.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de fumer à l'intérieur de l'hôpital (AR 15/05/90 – 31/03/93). Merci de vous rendre à «l'espace fumeurs» situé à l'extérieur, à proximité de l'accueil principal de l'hôpital.

L'utilisation de percolateur, grille-pain, bougies, etc. est strictement interdite.

En cas d'incendie, l'utilisation des ascenseurs est également interdite.

Plusieurs services peuvent vous venir en aide

Le Service Social

Ce service est à votre disposition si vous rencontrez des difficultés d'ordre personnel ou familial, si vous souhaitez recevoir de l'aide pour effectuer vos démarches administratives (mutuelle, CPAS, pension, allocation, etc.) ou encore pour organiser votre convalescence ou retour à domicile.

Si vous désirez rencontrer le/la travailleur.se social.e dans son bureau ou dans votre chambre, signalez-le à l'infirmier.e responsable de l'unité de soins qui l'informerait de votre demande.

Le Service Social est présent tous les jours ouvrables de 8h30 à 16h30 et peut être contacté au 081 72 61 36.

Assistance morale laïque et religieuse

Durant votre séjour, vous pouvez recevoir la visite d'un représentant de votre religion ou d'un conseiller laïque qui professe une opinion morale ou philosophique non religieuse. Pour les contacter, vous pouvez soit remplir un formulaire lors de votre admission, soit interroger une infirmière à l'étage où vous êtes hospitalisé.e ou encore vous renseigner à l'accueil.

Un espace de recueillement situé au rez-de-chaussée est également accessible toute la journée. Une eucharistie y est célébrée tous les samedis à 17h.

Le Service de Médiation interculturelle

Le Service de Médiation interculturelle est ouvert à tous les patients ayant des difficultés à s'exprimer ou à comprendre la langue française.

Les médiateurs sont dès lors disponibles pour accompagner les patients durant tout leur trajet de soins, veillant ainsi à ce que les patients et les prestataires puissent communiquer ensemble de manière adéquate.

Le service de médiation interculturelle est gratuit, et offre un accompagnement en arabe, albanais, anglais, turc, russe, espagnol, serbo-croate et macédonien. Il est également possible de se faire assister pour d'autres langues par le biais du système de vidéo-conférence.

Il est préférable de contacter le service avant la date du rendez-vous pour s'assurer de la présence du médiateur. Pour cela, vous pouvez vous présenter directement dans le service, situé Route 60, ou prendre contact par **téléphone** au 081 72 61 08 ou **par mail** à l'adresse mediation.interculturelle@chrsm.be. Notre service est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 16h.



La Médiation hospitalière

Le médiateur hospitalier intervient dans le cadre de la médiation de plainte pour aider les parties en cause à communiquer entre elles et à trouver, dans un climat serein, une solution amiable et durable au problème faisant l'objet de la plainte. Il est le trait d'union entre le patient et l'institution.



Le médiateur exerce sa fonction en toute indépendance et fait preuve d'impartialité dans sa relation avec les parties concernées. Il est tenu de respecter le secret professionnel et assure la confidentialité des données.

Ses missions consistent à examiner objectivement les plaintes des patients, en-quêter auprès des personnes concernées, favoriser et promouvoir la communication entre les patients et les prestataires de soins.

Si vous êtes confronté.e à l'une ou l'autre difficulté lors de votre séjour, parlez-en à l'équipe médicale ou de soins. Si, malgré ces démarches, vous rencontrez toujours des difficultés, vous pouvez contacter le médiateur hospitalier qui mettra tout en œuvre pour vous accompagner dans la démarche.

Si vous êtes hospitalisé, le médiateur pourra se rendre à votre chevet ou vous recevoir dans son bureau. Si vous n'êtes pas hospitalisé, vous pouvez prendre contact avec le médiateur hospitalier pour convenir d'un rendez-vous. Vous pouvez également adresser votre réclamation par mail ou par courrier.

Coordonnées :

Mme Lise-Marie KEKENBOSCH, médiatrice hospitalière

- **Tél.** : 081 72 70 38
- **Mail** : lise-marie.kekenbosch@chrsm.be



Droits du patient

(Loi du 22.08.2002)

Chaque patient a la faculté de disposer, à sa demande, d'informations générales ou individualisées sur les liens juridiques entre l'hôpital et les prestataires de soins qui y travaillent.

Le champ d'application de la loi est étendu au domaine des soins esthétiques ainsi qu'aux psychologues cliniciens et psychothérapeutes habilités.

Dans le cadre de leur activité au CHR Sambre et Meuse – site Meuse, tous les médecins sont conventionnés.

La loi sur les droits du patient prévoit un ensemble de prérogatives en faveur du patient dans ses relations de soins de santé.

Il est reconnu au patient :

- Le droit à des prestations de qualité.
- Le droit au libre choix du praticien professionnel.

- Le droit à l'information sur son état de santé.
- Le droit au consentement libre et éclairé.
- Le droit à la consultation et à une copie de son dossier médical. Vous pourrez avoir accès aux informations médicales vous concernant en contactant les archives médicales.
- Le droit à la protection de la vie privée.
- Le droit d'introduire une plainte auprès de la fonction de médiation.
- Le droit à recevoir de la part des professionnels de la santé les soins les plus appropriés visant à prévenir, écouter, évaluer, prendre en compte, traiter et soulager la douleur.

Parce que des droits riment avec des obligations, la loi stipule que le patient doit apporter sa collaboration tout au long de sa prise en charge.

L'hôpital a à cœur d'optimiser la qualité de ses soins et le bien-être de sa patientèle. Pour ce faire, il est demandé au patient de respecter :

- L'intimité, le calme et le bien-être des autres patients.
- Le personnel et son travail.
- Les heures de visite.
- L'interdiction de fumer.
- Les locaux, le matériel et l'infrastructure générale de l'institution.
- Les différents règlements généraux et particuliers de l'institution.

Consultez les informations complètes sur ce sujet sur www.patientright.be ou demandez la brochure «Loi 'Droits du patient' – Dans une bonne relation, on sait ce que l'autre peut apporter» au **Service de Médiation hospitalière**. (081 72 70 38)

Objectif Qualité!



Notre priorité, c'est votre satisfaction

Soucieux d'améliorer la qualité des soins et du service que vous êtes en droit d'attendre, notre établissement s'engage dans une démarche de gestion des risques et de la qualité.

Cette démarche implique une remise en question de nos modes de fonctionnement à tous points de vue (accueil, confort, soins, information, alimentation, entretien, etc.).

Ce projet de longue haleine se met en place de manière progressive en s'appuyant sur l'implication de tous les acteurs de terrain et sous la coordination de notre Département Qualité.



ACCREDITATION
CANADA

Votre avis compte!

Afin de répondre au mieux à vos attentes et dans le souci de nous améliorer, votre avis concernant votre séjour dans notre hôpital nous intéresse.

Dans cette optique, un questionnaire de satisfaction vous sera remis dès votre admission. N'oubliez pas de le remplir avant votre départ et de le déposer dans une de nos boîtes aux lettres destinées à cet usage.

Vous nous aiderez ainsi à améliorer le service de qualité que nous voulons offrir à tous nos patients.

Nous vous remercions d'avance pour votre participation. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Une commission de suivi des plaintes

Toujours dans l'optique d'améliorer le service apporté au patient, le CHRSM – site Meuse a créé une Commission de Suivi des Appréciations de Patients.

Celle-ci n'est subordonnée à aucune obligation légale; son existence est le fruit d'une réflexion menée en interne.

Toutes les plaintes recueillies au Service de Médiation sont exposées de manière anonyme à cette commission, formée de gestionnaires, des directions et des représentants du corps médical, infirmier et administratif.

91% de nos patient.e.s se disent satisfait.e.s de leur passage à l'hôpital de jour chirurgical.

Votre départ

Le retour à domicile

Avant votre départ, dont la date et l'heure sont fixées par le médecin en collaboration avec l'équipe infirmière qui vous a pris en charge, veillez à ce que les services administratifs disposent bien de vos coordonnées exactes ainsi que toutes autres informations utiles à la bonne gestion de votre dossier (mutuelle, déclaration d'admission, etc.). Pensez également à rassembler tous vos effets personnels.

Le/La secrétaire de votre unité de soins peut faire appel au service d'ambulances de votre choix si votre état de santé le nécessite.

Dans l'éventualité où vous quittez l'hôpital contre l'avis du médecin, il vous sera demandé de signer une décharge dégageant l'hôpital et le médecin de toute responsabilité. En cas de refus, votre sortie sera considérée comme irrégulière et la responsabilité du CHRSM – site Meuse sera totalement déchargée.

Si vous avez séjourné en hôpital de jour, tenez compte du fait qu'il vous est interdit de conduire un véhicule durant 24h après une intervention. Pensez donc à demander à un parent ou une connaissance de venir vous chercher.

Le suivi d'hospitalisation

Dans les jours qui suivent votre sortie, un rapport circonstancié sera adressé à votre médecin traitant. Un rendez-vous en consultation de contrôle sera également fixé.

De retour à domicile, il vous est toujours possible de contacter l'hôpital si vous avez des questions ou des inquiétudes.

La convalescence et le repos

Le Service Social de l'institution dispose de toutes les informations à ce sujet et peut vous aider dans vos démarches concernant un retour à domicile encadré, une admission en maison de repos (et de soins) ou en centre de revalidation.

Les frais de séjour

Lors de votre admission, un ou plusieurs acompte(s) vous a été demandé suivant le type de chambre choisi (provision). Celui-ci sera déduit de votre facture définitive qui vous parviendra dans le courant du deuxième mois après votre sortie de l'hôpital.

En cas de difficultés financières, un plan d'apurement est envisageable. Pour tout renseignement, le Service de Facturation est à votre disposition au 081 72 68 40 de 8h à 12h.



Don d'organes et de tissus

Altruisme, générosité et solidarité sont les termes qui caractérisent le don d'organes.

Ce don qui consiste à accepter que soient prélevés de votre corps, après votre décès, des organes ou des tissus, permet de sauver la vie ou d'améliorer la qualité de vie de nombreux patients de tous âges, atteints d'affections graves.

La loi du 14/02/87 donne la possibilité d'effectuer des prélèvements d'organes ou de tissus sur toute personne cérébralement décédée, n'ayant pas marqué son refus, de façon explicite, de son vivant.

Lorsqu'un décès survient dans une famille, il est très pénible pour les proches d'envisager la question du prélèvement d'organes. Afin de clarifier cette question délicate, toute personne majeure peut se rendre à l'administration communale de son domicile et y déclarer son consentement ou son opposition à tout prélèvement après son décès. Votre volonté sera donc respectée et vos proches seront dispensés de faire ce choix difficile à votre place.

En cas d'absence de toute déclaration, c'est la règle du consentement présumé qui prévaut, autrement dit «qui ne dit mot consent». Les proches peuvent cependant s'opposer au prélèvement.

Informations complémentaires :

Association Espoir
C/o Monsieur Simon GEBER
Avenue Mozart 10, bte11 – 1180 Bruxelles
Tél. : 02 344 51 53

coordination.don.organe.meuse@chrsm.be

Le Réseau Hospitalier Namurois



Le CHR Sambre et Meuse, le CHU UCL Namur et la Clinique Saint-Luc Bouge s'unissent pour former ensemble le Réseau Hospitalier Namurois.

Ce rapprochement permet aux patient.e.s de bénéficier de la force d'un réseau pour l'ensemble de la population du bassin namurois. Nous ambitionnons le développement d'une offre de soins complémentaire, la plus large possible (en direct ou en indirect via des associations), reposant sur les spécificités et l'excellence de nos hôpitaux et de nos équipes, en termes de soins, de service, de recherche et d'innovation.

Chaque institution maintient toutefois sa gouvernance actuelle ainsi que son indépendance et son autonomie.

Notre priorité : maintenir l'offre alliant qualité et proximité qui fait la force des hôpitaux namurois.

Données médicales et protection de la vie privée

Le consentement éclairé

Le consentement éclairé est l'accord que vous donnez en tant que patient.e pour permettre le partage électronique et sécurisé de vos données de santé entre les personnes qui vous soignent (médecins, pharmaciens, hôpitaux, infirmiers, etc.). En collaborant et en connaissant vos antécédents de santé, elles pourront vous soigner plus rapidement et vous éviter des examens qui ne sont pas nécessaires. Ce partage a lieu dans le cadre exclusif de la continuité des soins et respecte les règles de protection de votre vie privée.

Ce sont vos données et elles sont protégées. Vous pouvez à tout moment décider de les partager ou pas.

L'ensemble des données détenues par les professionnels de la santé peuvent être partagées pour autant qu'elles soient utiles à votre prise en charge. Il s'agit par exemple :

- de résultats de prise de sang
- de radiographies
- de schémas de vaccination et de médication
- de médicaments qui vous ont été prescrits et délivrés
- des informations communiquées à votre médecin traitant à l'issue d'une hospitalisation

L'ensemble de ces données forme ce qu'on appelle «le dossier santé partagé».

Qui a accès à vos données ?

Les professionnels de la santé avec qui vous avez une relation de soins ou thérapeutique, c'est-à-dire celles et ceux qui vous soignent dans le cadre strict de la qualité

et de la continuité des soins. Il s'agit par exemple d'un médecin généraliste ou spécialiste, d'un pharmacien, de personnel infirmier, etc. Cela signifie que le médecin du travail, celui de votre mutuelle ou de votre compagnie d'assurance n'ont pas accès à vos données.

Comment enregistrer votre consentement ?

Vous pouvez enregistrer votre consentement avec votre carte d'identité électronique :

1. via l'application eHealthConsent
2. via votre médecin généraliste, votre prestataire de soins, votre mutuelle, votre pharmacie ou le Service des Admissions de l'hôpital
3. via le portail patient de certaines institutions ou réseaux de soins

Pour les enfants ou pour toute autre personne ne disposant pas d'une telle carte, les prestataires de soins, les mutuelles et les services d'admission des hôpitaux sont autorisés à enregistrer votre consentement, si la personne concernée (ou les tuteurs légaux de l'enfant) le demande (au moyen du numéro d'identification de la sécurité sociale – NISS – de la personne).

Vous pouvez retirer votre consentement par les mêmes canaux décrits ci-dessus.

Sécurité et confidentialité !

Les réseaux électroniques de partage de données de santé sont hautement sécurisés. Ils répondent aux critères de sécurité les plus élevés et tous les accès à vos données sont enregistrés. Toutes les données sont cryptées de bout en bout.

Les professionnels de la santé sont tenus par le secret professionnel. Vos soignants ne peuvent fournir de renseignements à des tiers (y compris vos proches) ni les laisser consulter votre dossier sans votre accord, sauf exceptions prévues par la loi.

Les réseaux de santé électroniques veillent à respecter la loi relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et la loi relative aux droits du patient.

Le Réseau de Santé Wallon

Le CHRSM – site Meuse, au même titre que tous les hôpitaux wallons, participe au RSW (Réseau de Santé Wallon). Il s'agit d'une plate-forme de consultation électronique hautement sécurisée des documents médicaux. Vous pouvez obtenir le document auprès de tous les accueils.

Le personnel d'accueil d'hospitalisation répondra avec plaisir à vos questions. Vous pouvez également consulter le site internet : www.reseaudesantewallon.be



La communication du dossier médical

La loi (22 août 2002) concernant les droits du patient prévoit que le patient a le droit de consulter, sans intermédiaire, son dossier dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 15 jours de la réception de la demande, à l'exception des notes personnelles du prestataire et des données concernant des tiers.

Si le dossier contient une motivation écrite de refus de diffusion d'informations (si la communication de celles-ci risque de causer manifestement un préjudice grave à la santé du patient), le patient ne pourra consulter son dossier que par l'intermédiaire d'un praticien professionnel qu'il aura désigné.

Le patient a le droit d'obtenir une copie partielle ou totale du dossier aux mêmes conditions que celles énumérées ci-dessus et au prix coûtant.

Au CHRSM – site Meuse, nous encourageons vivement une procédure simplifiée. Celle-ci se trouve sur notre site internet : www.chrm.be

Infos pratiques



Adresse

Centre Hospitalier Régional Sambre et Meuse – site Meuse

Avenue Albert I^{er}, 185

5000 Namur

www.chrn.be

www.chrsm.be

Numéros utiles

Tél. général: 081 72 61 11

Fax: 081 72 68 19

Service de Facturation: 081 72 68 40

Service de Gestion des lits: 081 72 65 90

Service de Médiation: 081 72 61 10

Service Social: 081 72 61 36

Accès

En Bus

N° 5 Salzinnes (Hayette) – Beez

N° 17 Acosse – Namur

N° 40 Vezin – Gelbressée – Namur

N° E84 Waremme – Hannut – Namur



En voiture

Via la E411 : sortie 14 Namur-Centre



En train

Gare de Namur, bus 5, 17, 40 ou E84



Parkings

Plusieurs parkings sont à votre disposition aux abords de l'hôpital.

Tous ces espaces de stationnement sont ouverts 24h/24 et payants de 7h à 21h. Nous vous remercions de respecter les emplacements réservés aux personnes handicapées et aux véhicules de service. Vous disposez d'ailleurs de 15 minutes gratuites pour déposer ou reprendre des patients devant l'accueil central (P1).

Si vous venez régulièrement au CHRSM – site Meuse dans le cadre d'un traitement en dialyse ou en hôpital de jour oncologique ou si votre enfant est hospitalisé au centre néonatal, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel. Les informations vous seront données dans ces services respectifs.

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



CAP MOBILITÉ NAMUR



CALL CENTER
MOBILITE



PMR
TRANSPORT DE
PERSONNES A
MOBILITE REDUITE



TMS
AMBULANCES
VSL

0800/822 90

081/21 21 01

081/51 05 00

info@capn.be | capn.be



SOINS À DOMICILE



Entité d' ANDENNE

Tous soins infirmiers à domicile
& en cabinet infirmier sur RVS

Soins palliatifs
Chimiothérapies

CÉCILE GAUTHIER
+32 476 84 00 17

ROBERTO LANNOYE
+32 483 53 11 66



BENOIT EVRARD
**HYPNOSE
ET COACHING**
BECOACHING.BE

- ✓ Arrêt du tabac
- ✓ Gestion du changement, privé ou professionnel
- ✓ (Ré) Orientation professionnelle et scolaire
- ✓ Gestion du stress, prévention du burn-out
- ✓ Gestion des émotions, blocages...

NAMUR RUE DU LOMBARD
JODOIGNE RUE D'INCOURT

SUR RENDEZ-VOUS

0486 64 39 68
BENOIT.EVRARD@BECOACHING.BE

LC TAXIS

VSL-TPMR



www.lcmobility.be
0470/54.01.02



NAVETTES
AÉROPORT



AMBULANCES
TMS

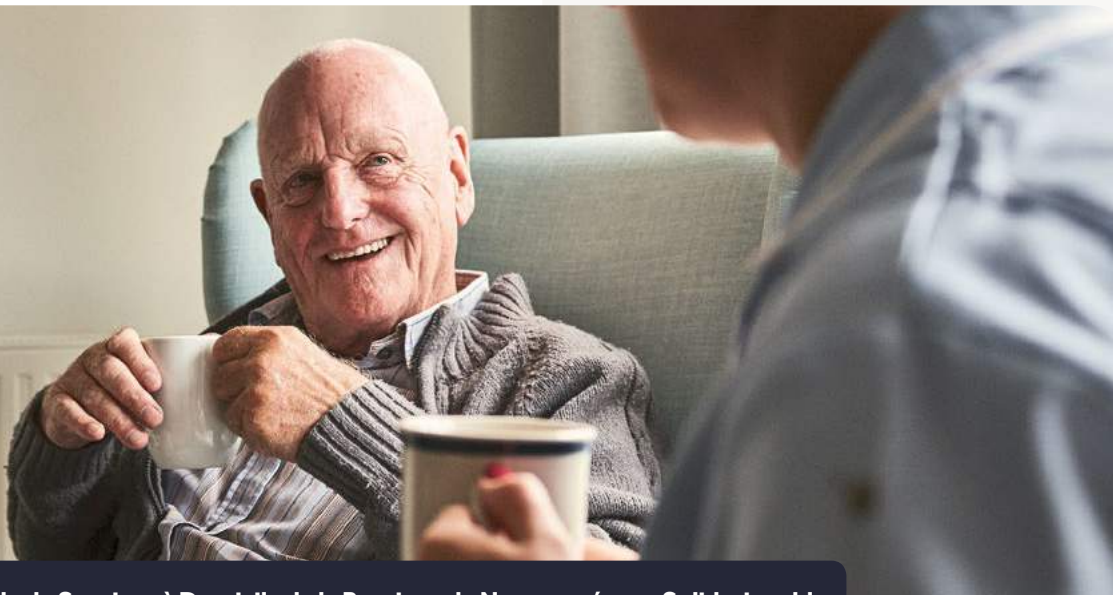
Centrale de Services à Domicile



**Le choix de bien
vivre chez soi !**

**Notre Centre de coordination analyse
gratuitement vos besoins et vous propose
des solutions pour mieux vivre chez vous.**

Soins infirmiers et palliatifs • Gardes malades •
Aides familiales et aides ménagères sociales •
Livraison de repas chauds et froids • Télévigilance •
Conseil en aménagement du domicile • Transports
non urgents en ambulances ou VSL - 0800/82.290 •
Location de matériel médical • Et bien plus encore...



Centrale de Services à Domicile de la Province de Namur - réseau Solidarités asbl

Siège social : Rue de France, 35 à 5600 PHILIPPEVILLE • 081 777 100 • csd.namur@solidaris.be • www.csdnamur.be
N° Entreprise : 0443-258-524 • Compte bancaire : BE36 8781 7263 0181 • RPM : Tribunal de l'entreprise de Liège - division Dinant



AIDE & SOINS A DOMICILE

Partenaire Mutualité chrétienne

WWW.ASDNAMUR.BE

Nos professionnels qualifiés vous proposent
une solution adaptée à vos besoins

- Infirmier(e)
- Aide soignant(e)
- Aide familiale
- Aide ménagère
- Garde à domicile
- Garde enfants malades
- Service de coordination

Déjà **4000 personnes** prises en charge
chaque mois en province de Namur !

Et vous ?

Avenue de la Dame, 93 - 5100 Namur
Accessible 7j/7 et 24h/24
081 257 457
info@asd-namur.be



Profitez de la vie, Vitatel veille sur vous !

Vous vivez seul(e) à la maison ou votre conjoint(e) doit s'absenter ?
De jour comme de nuit, nous sommes à vos côtés. Malaise, chute, intrusion, prise de médicaments ou tout simplement besoin d'un contact ?

Vitatel est là quand vous en avez besoin car la télé-assistance, c'est notre métier.



Partenaire Mutualité chrétienne

Contactez-nous !

078 15 12 12
www.vitatel.be

AU SERVICE de votre mieux-être!

www.orthopedie-toussaint.be

Bandagisterie

Matériel médical

Fauteuils roulants

Prothèses - orthèses

Maintien à domicile

Chaussures orthopédiques

Semelles thérapeutiques

Agréés toutes mutuelles
et assurances



CHR Namur Consultations
Locaux S1-40-29-A et S1-40-29-B.

Orthopédie
TOUSSAINT



Atelier de fabrication
Rue de Rabiseau 8
6220 FLEURUS • T071 82 39 10

Rue de Montigny, 23
6000 CHARLÉROI • 071 31 41 12

Avenue Herbofin, 13
6800 LIBRAMONT • T061 23 24 17

Rue Van Opré, 11
5100 JAMBES • T081 31 18 18

Route de Philippeville, 8
6120 NALINNES • T071 21 78 86

Rue de la Station, 118
7090 BRAINE-LE-COMTE • T067 55 66 17



INFIRMIÈRES À DOMICILE

Toilettes, pansements, injections, soins palliatifs, Picc-Line, prises de sang...

Moyersoen A.Catherine | 0473/795397

Moureau Laurence | 0495/267485

Fontaine Delphine | 0499/332141

Wasseiges, Avin, Ciplet, Fernelmont,
Thisnes, Hannut...

MARTINE — DELFOSSE —

Infirmière à domicile
dans le grand Namur

Tous soins possibles

Maintien à domicile
encadré pour le
bien-être de la
personne plus âgée
ou / et malade

☎ 0475 24 05 50



Patricia MOREAUX

Infirmière à domicile

- Tous soins (toilette, ...)
- Chimiothérapie
- Nutrition parentérale
- Soins aux personnes
diabétiques
- Soins post-opératoires
- Soins de plaies

☎ 0497 63 62 52
patricia_moreaux@live.be

Régions: Sambreville
(Tamines - Moignelée -
Auvélais - Arsimont -
Falisolle)

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE PRÉSENT
DANS LA PROCHAINE ÉDITION ?

N'ATTENDEZ PLUS !

Redline
Communication

UNE AGENCE QUI SOIGNE
VOTRE COMMUNICATION



RED LINE | Tél.: +32 (0)479 61 61 92
christophe@redline-communication.be
www.redline-communication.be

PIRAUX NATHALIE

Infirmière à domicile

Infirmière référente en soins de plaies et en soins palliatifs



79, rue de la Glacière
B-5190 Moustier-sur-Sambre

Tél : 071 77 47 33



Gsm : 0474 95 62 74

www.infirmierepirauxnathalie.be



Pascaline EVRARD

Infirmière graduée à domicile



Tous types de soins 7j/7
Région Havelange et environs



0477/471.721



CENTRE STE-THÉRÈSE
ASBL

Maison de repos

Maison de repos et de soins – Court séjour

Avenue Schlögel 124

5590 CINEY

Tél. 083 21 22 61

Fax 083 21 50 39

secretariat@cst-asbl.be

Agr. : 73071682 210

Agr. Région Wallonne : 191-030-102

www.cst-asbl.be



Shirley Anciaux : 0495/796.132

Nathalie Despontin : 0474/509.496

Virginie Deluigne : 0495/153.672

Constance Buchet : 0494/376.219

Equipe infirmière à domicile
Bernadette Robaye

Ets Halin et Fils

PEINTURE & DÉCORATION DE SOLS & MURS

Avenue de Namur 88 - 5590 CINEY

083 21 52 75

ehalin.fils@scarlet.be



Le foyer Saint Antoine

Maison de repos du
C.P.A.S. de Gesves

- 📍 Rue de Mozet 1 -5340 Mozet
- ☎ 081 71 91 10
- ✉ foyer.saint.antoine@skynet.be



Nathalie
de Cock



Patricia
Noiret

0476 286 425

0475 634 423

Infirmières
Soins à domicile à Gembloux



COLLIN - OPTIQUE

LUNETTERIE - LENTILLES - AUDIOLOGIE

Rue Bribosia,6 - 5500 DINANT - 082/22 51 56 - info@collinoptique.be - www.collinoptique.be



Heures d'ouverture

du mardi au vendredi 9h-12h30 et 13h30-18h
samedi 9h-15h

Pour un service **spécifique** (test visuel ou audio)
personnalisé (conseils vente)
ou **adapté** à votre emploi du temps
n'hésitez pas à prendre **rendez-vous** !



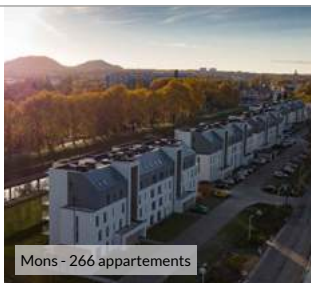
Entreprises générales
DHERTE S.A.
NAMUR

Travaux publics & privés

Jambes – caserne des pompiers



Mons - 266 appartements



Pairi Daiza – la Terre du Froid



Wavre – Champ Sainte-Anne



Enghien – résidence services



TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS

Rue de l'Abbaye, 20 | B 5000 Namur | T. +32 (0)81 73 64 67

www.dherthe.be



Carl Pouillard

**Tous soins infirmiers généraux
et soins palliatifs 7j/7**

Secteurs d'activité :

Entités de Mettet, Florennes, Walcourt, Gerpinnes.

☎ 0474 52 91 57

✉ carl.pouillard@tvcablenet.be

Noémie Nielens | 0476 05 38 96

Psy et thérapeute familiale syst + TCC

Carine DURAY | 0496 41 11 84

Psychothérapeute familiale et systémique - Psychotraumatologue
spécialisées abus - violences conjugales et familiales

Laura Languillier | 0498 15 05 05

Conseillère Conjugale et Hypnothérapeute

Aline De Witte | 0475 35 89 56

Psychologue et Hypnothérapeute

Individuel – Couple – Famille



CENTRE DE PSYCHOTHERAPIE
DE NAMUR

www.psynamurduray.be

<https://centre-de-psychotherapie-de-namur.business.site/>

Rue des Éilletts, 25 – 5020 Vedrin



AMBUTEAM S.P.R.L.

**Ambulance
0473 42 20 88**

Pour toutes urgences
Transferts médicalisés
Transferts inter-cliniques
Retours à domicile
Manifestations sportives
Consultations - Examens

Route de Cortil-Wodon 87 - 5310 Leuze
Fax : 081 51 34 84 • ambuteam@belgacom.net

f Ambuteam SPRL



SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

0471 73 86 29

Thibaut Pilati Doriane Garot Pascal Bougelet



**La Plante Wépion Bois-de-Villers
Profondeville Lesves Saint-Gérard**

**INFIRMIÈRE À
DOMICILE**

Capouillez Martine

TEL: 0477/36 58 61

CAPOUILLEZ.MARTINE@GMAIL.COM

WWW.INFIRMIERECAPOUILLEZ.BE

SPÉCIALISÉE EN ONCOLOGIE

RÉGIONS:

**DAUSSOULX-CHAMPION
VEDRIN-BOUGE
ERPENT-JAMBES
NAMUR-SAINT SERVAIS**

Taxis
7j/7 24h/24 - Bancontact

0479 91 91 61

Transport PMR & Navette Aéroport
7j/7 & 24/24

Taxis A+

Email: Taxisaplus@hotmail.co
GSM: 0473/ 25.43.25

Bancontact Disponible

F&B Installation
Chauffage Sanitaire Ventilation

Rue Léopold de Hulster, 7 5002 Saint -Servais

0496 94 70 59 | 0494 78 77 77

fbinstallation5000@gmail.com

F&B Installation

CARLIER BOIS S.A.
www.carlier.be

Bois
BARDAGES
Panneaux
PORTES
ISOLATION
PARQUETS
LAMBRIS
BLOCS PORTES
STRATIFIÉS
PRODUITS COUPE-FEU
TOITURES

Négoce
Salle d'expo

Décoration
Menuiseries

Salle d'expo ouverte le samedi de 9h à 17h30

SCIERIE & LIBRE-SERVICE
Av. Albert 1^{er}, 255 - 5000 NAMUR

Libre-Service • Tél. 081/250 330 • fax : 081/250 333
Scierie • Tél. 081/250 320 • fax : 081/230 161

GRS
PNEUS
Tél: 0471 55 55 00

24/24
DEPANNAGE
7/7

Au bureau, à la maison?
Nous nous déplaçons ou vous voulez

Montage • Vente • Réparation

[f](https://www.facebook.com/grspm) Grs Pneus Mobile [✉](mailto:grs@outlook.be) grs@outlook.be
95a Chaussée de Waterloo - 5000 NAMUR

OPTEZ POUR L'AMÉNAGEMENT DE VOTRE DOMICILE !

Un logement adapté à ses occupants permet de **limiter les risques d'accident** et de favoriser l'**autonomie** dans les actes de la vie quotidienne.

DEVIS GRATUIT

ASSISTANCE SUR LES
DÉMARCHES À
ENTREPRENDRE EN VUE
D'OBTENIR UNE AIDE
FINANCIÈRE (AVIQ,...)

PLUS BESOIN DE
CONTACTER DIFFÉRENTS
CORPS DE MÉTIER AFIN DE
RÉALISER UN MÊME
CHANTIER



INFOS :
TÉL. : +32 (0) 71 91 77 93
AMENAGEMENT@ENTRA.BE



ACSOL est une association regroupant des établissements spécialisés dans l'accueil et l'hébergement des aînés et des personnes en situation de handicap

Maisons de repos – Maisons de repos et de soins – Résidences-services – Courts-séjours
Centre d'accueil et de soins de jour – Service résidentiel et Service d'accueil de jour pour adultes porteurs d'un handicap

NOS INSTITUTIONS

LE CLAIR SÉJOUR

Av. Reine Astrid 92 – 5000 NAMUR
081 74 90 00

LES CENTRES D'ACCUEIL DE BOUGE

Rue Saint-Luc 10 – 5004 BOUGE
081 21 97 11

RÉSIDENTIE LA VILLETTE

Ch. de Charleroi 191 – 5030 GEMBOUX
081 62 58 00

CENTRE DE SOINS SAINTE BARBE

Rue Émile Godfrind 101 – 5300 SEILLES
085 82 37 37

JOURS HEUREUX

Rue Marcel Hubert 2 – 5310 EGHEZEE
081 51 23 01

RÉSIDENTIE DE L'UNIVERS

Rue François Lorge 54 – 5020 VEDRIN
081 21 93 93

www.acsol.be



HÉBERGEMENT & ACCUEIL DE JOUR
POUR PERSONNES ÂGÉES
ET ADULTES PORTEURS D'UN HANDICAP

Siège social : ch. de Louvain 1081 – 5022 Cognelée



- Maisons de standing à taille humaine
- Ambiance chaleureuse
- Chambre avec téléphone et télédistribution, cabinet de toilette et WC privé
- Salons, air conditionné, terrasses, parc arboré d'un hectare
- Cuisine bourgeoise et diététique
- Salon de coiffure
- Animations diverses
- Office religieux

RÉSIDENTIE ANAÏS – RÉSIDENTIE LES ALIZÉS

361 Route de St Gérard – 5100 Wépion

Avenue Sart Paradis, 57/59 – 5100 Wépion

081 46 28 78 - 0497 46 34 92
residence.anais@skynet.be



Massage mieux être, massage harmonisant
et accompagnement psycho-corporel

Certifié en Relation d'Aide par le Toucher®



Sur RDV au 0472.52.40.75.

www.decorpsetdesprit.be | Sophie Opsomer



Bandagisterie • Orthopédie • Optique • Audition

Porteuse Mutuelle chrétienne



Les équipements
de soins et de
bien-être pour tous !

Bandagisterie
Orthopédie
Optique
Audition



En tant qu'affilié à la
Mutualité chrétienne,
vous bénéficiez de
nombreuses remises sur
la gamme Qualias.

Voir conditions en magasin

Dans nos magasins Qualias à
Dinant : av. des combattants, 15
Namur : rue du Lombard, 24a
Tamines : rue des Prairies, 3a
Philippeville : rue de l'Arsenal, 7

www.qualias.be • 081/84.13.40

INSPIRÉ PAR LA TECHNOLOGIE
GUIDÉ PAR LA PERFORMANCE



AIR
Ambiance

CONDITIONNEMENT D'AIR | POMPES À CHALEUR | RÉFRIGÉRATION | VENTILATION

PROCHE DE VOUS

GROUPEMENT DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE
JOSIANE LOMBE - BRUNO DEPIEREUX

Conventionnés INAMI

0489 52 51 58

Soins Infirmiers Généraux
Spécialisation en Soins Palliatifs
Soins de Plaies et Hospitalisation à Domicile

Belgrade, Flawinne, Temploux, La Bruyère,
Vedrin, Bouge, Saint-Marc, Salzinnes et environs



B. Dierge – Audicien

Une audition de qualité pour tous les budgets

- Essai sans engagement – tests auditifs
- Garantie 5 ans – service personnalisé
- Piles auditives et accessoires
- Bouchons de protection

Optique Belvaux

081 22 52 87

Rue des Carmes, 63 - 5000 Namur

Optique Grandjean

081 73 00 33

Chaussée de Waterloo, 447 - 5002 Saint-Servais



info@audibilis.be



www.audibilis.be



**Rendez-vous en
semaine de 9h à 17h**



OVH ORTHOPEDIE

- › Travail sur mesure
- › Réparations et modifications sur place

info@ovh-orthopedie.be
081 22 00 59

Rue de l'Institut 5
5004 Bouge

Prothèses | Orthèses | Bandages | Chaussures orthopédiques
Semelles orthopédiques | Aides à la marche | Chaises roulantes



BLANCHISSERIE
DUMOULIN

un sentiment de bien-être



Chez nous, vous trouverez la fiabilité du service combinée à l'efficacité d'une qualité professionnelle. Forts de cinquante ans d'expérience, nous utilisons les techniques les plus modernes pour répondre à toutes les demandes, en toute circonstance.

La Blanchisserie DUMOULIN donne la priorité au client et est l'une des blanchisseries les plus performantes et compétitives.

Rue du Textile 13, 7780 Comines. | Tél. 056 85 45 85 | Fax 056 85 45 80

e-mail: blanchisserie@dumoulin.be



**VOUS SOUHAITEZ ÊTRE PRÉSENT
DANS LA PROCHAINE ÉDITION ?
N'ATTENDEZ PLUS !**

Redline
communication

**UNE AGENCE,
QUI SOIGNE VOTRE COMMUNICATION**

Tél.: +32 (0)479 61 61 92 - christophe@redline-communication.be - www.redline-communication.be

CONSULTATIONS MÉDICALES

***DMG**

- DE 18 ANS :

Remboursement intégral des frais de médecins généralistes, spécialistes, infirmiers, kinésithérapeutes et logopèdes.

+ DE 18 ANS :

Remboursement intégral des frais de médecins généralistes et de gynécologie sans franchise ni plafond.

TRANSPORT NON-URGENT DES MALADES

Jusqu'à **1.500€** remboursés.

HOSPITALISATION

Gratuit pour les -18 ans.

NAISSANCE

Jusqu'à **300€** de prime
Frais de langes : **75€/an**.

MATÉRIEL MÉDICAL

3 mois de location remboursés auprès de notre opérateur agréé sur une sélection de matériel médical.
Jusqu'à **20%** sur vos achats dans le magasin partenaire.

**ET DE NOMBREUX
AUTRES AVANTAGES
ADAPTÉS À VOS
BESOINS !**

Plus d'infos :



081 777 777



www.solidaris.be



HOME CLEAN

agr   titres-services

081 21 03 53
www.homeclean.be



Retrouvez-nous   Andenne, Ciney, Gembloux,
Huy, Jodoigne, Namur, Profondeville, Ramillies,
Sambreville, Wavre, Wellin.

D  COUVREZ WALLONY CLEAN
nettoyage des locaux professionnels

A domicile

- | Aide-m  nag  re
- | Lessive et repassage
- | Pr  paration de repas
- | Couture et raccommodage

En d  p  t

- | Repassage en centrale
- | Couture et raccommodage